

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, 11 mai 1863](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, 11 mai 1863

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection** [Correspondant.e.s](#)

[Chaseray, Alexandre](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[11 mai 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Chaseray, Alexandre](#)

Lieu de destinationInconnu

### Description

RésuméGodin remercie Chaseray de lui avoir envoyé son projet de profession de foi aux électeurs de la 3e circonscription [de l'Aisne] et le félicite de présenter sa candidature tout en regrettant qu'il le fasse tardivement. Godin se défend d'avoir une influence électorale, mais explique à Chaseray qu'il a dû apporter son soutien

au candidat aux intentions honorables avant de connaître sa candidature. Il assure Chaseray de son estime.

SupportLe nom du destinataire, au bas du folio, est souligné au crayon rouge.

## Mots-clés

[Élections](#)

Événements cités [Élections législatives \(31 mai 1863, France\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomChaseray, Alexandre

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieÉcrivain et homme politique français. Alexandre Chaseray est propriétaire au Val-Saint-Pierre, dans la commune de Bray-en-Thiérache (Aisne), au sud de Vervins. En 1840, il publie *Quelques notes de voyages* (Vervins, 1840), récit de ses voyages récents aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, en Turquie en Suisse et en Grèce. Il se présente sans succès, dans l'Aisne, aux élections de législatives de 1848 et 1849. Chaseray visite le Familistère de Guise en 1869, vraisemblablement dans la perspective des élections législatives qui ont lieu les 24 mai et 7 juin 1869. Jean-Baptiste André Godin a créé un comité électoral à Guise pour soutenir un candidat démocrate dans la circonscription de Vervins contre le candidat officiel de l'Empire Édouard Piette. Godin veut favoriser la candidature d'Odilon Barrot et souhaite que Chaseray renonce à se présenter. Mais après le renoncement de Barrot, le fondateur du Familistère encourage la candidature d'Alexandre Chaseray. Selon Godin, Chaseray est resté depuis 1848 une « sentinelle avancée de la démocratie » (Lettre à Alexandre Chaseray du 2 novembre 1868). Chaseray ne désire pas se présenter et Godin promet finalement la candidature de Jules Favre. Celui-ci et Edmond Turquet, qui visite le Familistère à la même époque que Chaseray, sont finalement désignés comme candidats républicains à ces élections largement remportées par le candidat officiel de l'Empire. Alexandre Chaseray est l'auteur en 1868 des *Conférences sur l'âme* (Paris, 1868) dont rend compte la *Revue spirite* (septembre 1868).

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (431r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Geneve le 11 mai 1813

Monsieur

vous m'avez fait l'honneur de m'adresser  
votre projet de proposition de loi sur l'établissement  
des 3<sup>es</sup> inscriptions, je ne puis que  
vous féliciter de proposer ainsi votre candidature  
mais je suis en même temps obligé de vous  
exprimer à regret <sup>que j'aurais</sup> que votre intention me  
soit connue si tard

Je suis du reste pas influencé et si  
simplement il est peut-être dans mon caractère de  
la chercher, mais sur plusieurs des candidatures  
régulièrement qu'une abstention trop grande aurait  
pu favoriser par un individu lauréat et pour moi  
candidat dont les intentions sont  
parmi les plus honorables avant de m'occuper  
d'une candidature

Je suis ainsi malgré cela à la proposition  
cette que je vous porte et si je ne puis vous  
faire certifier de l'un je ne fais rien pour vous  
empêcher d'y aller

agréable à vous puis Monsieur mes bien  
cordiales salutations

Godwin

M. Chassey